

BRUXELLES

La Ville va construire des logements à acheter

Le nouveau plan logement 2013-2018 de la Ville de Bruxelles comportera du logement acquisitif, c'est-à-dire des logements qui pourront être achetés et pas seulement loués. Le MR s'en réjouit dans un communiqué. « Les libéraux s'y étaient engagés, aujourd'hui ils se réjouissent de ce que la création de logements moyens acquisitifs soit acquise dans les principes votés en conseil communal de ce lundi 21 octobre », expliquent les conseillers Clémentine Barzin et David Weytsman, qui citent un exemple. « Les logements de l'allée des Moutons à Laeken, entre autres, comporteront des appartements dédiés à l'achat par des ménages

aux revenus moyens. » Pour les deux jeunes élus MR, acquérir son logement permet « davantage de responsabilisation des habitants, leur émancipation et favorise une meilleure mixité sociale. » Ils s'appuient aussi sur ce qu'ils ont pu observer lors d'un récent voyage d'étude à Valence en Espagne. « Le recours au logement acquisitif était dans cette région le mode d'accès principal au logement public, notamment à travers des prêts de longue durée et des constructions de logements à finalité sociale par le privé. En 10 ans, la Communauté de Valence a pu ainsi construire près de 70.000 logements publics. »



Un nouveau plan logement. ■ D.C.

Le MR de la Ville de Bruxelles dit qu'il apportera une attention particulière au suivi du volet acquisitif du Plan Logement 2013-2018. ■

WATERMAEL-BOITSFORT

Une pétition pour sauver Nettinne

Le 14 octobre dernier une pétition en ligne a été lancée « pour le maintien des classes vertes et des vacances au domaine de Nettinne ». Cette pétition fait suite à la décision du collège des bourgmestre et échevins de mettre un terme à l'organisation des classes vertes à Nettinne à partir du 30 juin 2014 et de vendre le domaine. Mais les pétitionnaires – quelque 770 – estiment que « le domaine de Nettinne fait partie de l'histoire des habitants de Watermael-Boitsfort, que l'organisation particulière des classes vertes à Nettinne permet aux enseignants d'avoir une aide complémentaire durant leur séjour ou encore que 13 emplois vont être perdus suite à la vente du château ». Pourtant la nouvelle majorité boitsfortoise semble déterminée à se séparer du domaine. ■

ANDERLECHT

Protection de la vie privée : une plainte contre le CPAS

Le président du Comité d'information et de défense des minimeux d'Anderlecht, Olivier Van Veerdegem, a déposé plainte à la Commission de la protection de la vie privée contre le CPAS d'Anderlecht, pour atteinte à la protection des données privées. Deux jeunes lui avaient apporté deux sacs remplis de données privées, l'un d'eux se plaignant que des papiers de sa mère s'y trouvaient. Olivier Van Veerdegem s'est rendu devant le CPAS, chaussée de Mons, et a ramassé une dizaine de sacs, contenant des baux, des extraits de compte, des dossiers médicaux ou encore des listings répertoriant les noms des usagers. Ces documents récents étaient indiqués scannés et auraient dû être détruits. La directrice du CPAS, Fabienne Miroir (PS), a ouvert une enquête interne. ■

UCCLE

Les logements du Bourdon inaugurés

La plaine du Bourdon à Uccle réussit sa transformation. Le site accueille 68 nouveaux logements locatifs. Le projet intègre tant des logements pour des ménages à revenus moyens que des logements sociaux. Cet ensemble de nouveaux logements est construit de façon écoresponsable. Le site a été inauguré par les autorités régionales et communales ce mercredi. ■

BRUXELLES

Évitez le centre en voiture ce mercredi

Embarras de circulation à prévoir ce mercredi. Une manifestation quittera la place du Congrès à 14h puis se dirigera vers la rue de la Loi via la place Madou. Même itinéraire de retour, jusqu'au boulevard Pachéco. Fin des perturbations vers 16h. ■

SCHAERBEEK

Les écoles de Schaerbeek en grève mercredi et jeudi

A Schaerbeek, un arrêt de travail sera observé dans les écoles secondaires du réseau communal schaarbeekois (Blum, Max, Fischer...) ces mercredi 23 et jeudi 24 octobre. Les syndicats dénoncent l'absence de communication du pouvoir organisateur, la commune, à qui ils réclament le classement des enseignants temporaires prioritaires par fonction. Or, ce classement est indispensable aux organisations syndicales afin qu'elles puissent vérifier le respect de l'ordre des attributions des emplois au sein des écoles. Les syndicats réclament le strict respect de la loi. L'arrêt de travail ne devrait pas trop perturber les heures de classe. ■

NEDER-OVER-HEEMBEEK

Les Sortilèges aux couleurs d'Halloween

Les Sortilèges du Val du Bois des Béguines à Neder célébrera Halloween le mercredi 30 octobre. Au programme : sorcière, chevalier, sentinelle plus affreux et terrifiants que jamais. Les Sortilèges lèveront le camp le 3 novembre. Infos : sortileges.be. ■

IXELLES

Récompense aux sportifs méritants

Le collège ixellois, échevin des sports Dominique Dufourny (MR) en tête, honorera ses sportifs les plus méritants ce mercredi 23 octobre à 19h, à la maison communale. Récompense la plus prestigieuse, le challenge Léopold Vanden Abeele sera attribué au club de Tennis de table Royal Alpa Ixelles Bruxelles pour les remarquables résultats de ses membres, qui ont obtenu plusieurs titres de champions de Belgique et de Brabant. ■

SCHAERBEEK

Des places pour les stages de Toussaint

Il reste encore des places pour les stages mis en place par la commune de Schaerbeek pendant les vacances de Toussaint, c'est ce qu'annonce l'échevinat de la Petite Enfance de Sait Kose (LB) qui précise que les réservations pour Noël ont déjà démarré. Au programme : psycho-créatif, tennis, éveil musical, baseball, sports US, ateliers cinémas, cuisine, natation... Informations complémentaires : Service Enfance, rue Vifquin 2, bureau 0.01, 02/240.30.62 (63). ■

SCHAERBEEK



« Rendez-nous nos arbres »

Dix arbres ont été abattus avenue Deschanel à Schaerbeek, lors du réaménagement de la berme centrale du tronçon compris entre la rue de la Consolation et la rue Van Hammée. Cela n'a pas du tout plu à certains riverains qui ont manifesté leur désapprobation en collant des

affiches sur leurs fenêtres. L'échevin schaarbeekois des espaces verts Vincent Vanhalewyn (Ecolo) se défend en précisant que les dix cerisiers du Japon abattus étaient malades et il se veut rassurant. Les arbres abattus seront remplacés, certes pas par des cerisiers du Japon dont les racines horizontales défoncent les trottoirs, mais par neuf frênes à fleurs, une espèce indigène. ■ P.C.

BRUXELLES

La façade d'un immeuble s'effondre



Les dégâts sont considérables. ■ D.V.B

Il est à peu près 15h lorsque l'incident s'est produit. Alors que l'ancien immeuble de la CGER, situé rue d'Argent à Bruxelles, est en pleine démolition, une partie du toit du bâtiment s'est effondrée sur la maison située juste en face de celui-ci. « Les débris

devaient normalement tomber du côté du terrain où s'effectuent les travaux mais malheureusement, ils sont malencontreusement tombés du mauvais côté, détruisant la façade d'une maison », nous explique-t-on. Par mesure de sécurité, les trois immeubles entourant cette der-

nière ont été évacués.

Mais bien que les dégâts soient impressionnants, le pire a été évité puisque l'on ne dénombre aucune victime. « Il s'agissait d'un bâtiment inoccupé. Le propriétaire de l'immeuble était justement en train d'y faire des rénovations au moment de l'accident », nous explique Geoffroy Coomans (MR), l'échevin de l'urbanisme de Bruxelles. « Heureusement, celui-ci se trouvait à l'arrière du bâtiment. Il n'a donc pas été blessé. Il est à présent juste un peu sous le choc mais il va bien ».

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, une deuxième partie du toit menaçait encore de s'effondrer.

Pompiers, architectes et policiers étaient donc présents sur les lieux pour sécuriser le périmètre et trouver la meilleure solution. « Nous devons à présent faire tomber la deuxième partie qui menace de s'effondrer », nous expliquait l'un des pompiers. « Cela se fera de toute façon d'ici la fin de la soirée car nous ne pouvons pas laisser la situation dans cet état. C'est trop dangereux ».

DEBORAH VAN BOTERDAEL

MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Les concerts dans le hangar dérangent

Dans cet entrepôt situé rue du Rectangle à Molenbeek, plusieurs concerts ont été organisés ces derniers mois provoquant des nuisances sonores pour les riverains. « À deux reprises, j'ai pu identifier en juin et en octobre que le bruit venait de l'entrepôt. Cela m'a empêché de dormir. Ce bâtiment n'est pas isolé pour ce genre d'activité », témoigne Thérèse qui habite à quelques mètres de là.

Alors qu'il prévoit une interpellation au conseil communal de Molenbeek ce mercredi soir, Dirk Berckmans (NV-A), avec Johan Van Den Driessche, conseiller communal à la Ville de Bruxelles, a envoyé un courrier au ministre-président Rudi Vervoort (PS) et au secrétaire d'État Rachid Madrane (PS). « Nous avons constaté que l'entrepôt appartient à l'Agence Bruxelles Propreté. Nous pensons que le hangar et les terrains limitrophes pourraient être utilisés à des activités ludiques pour les ri-



Situé rue du Rectangle. ■ D. R.

riverains. Au lieu de cela, les habitants sont confrontés à des nuisances supplémentaires. Nous nous demandons si l'entrepôt est aux normes pour accueillir ce genre d'événement. En tous les cas, nous doutons du fait que ce soit insonorisé comme il faut. Surtout que les concerts ont rassemblé des milliers de personnes d'après Facebook », avance Dirk Berckmans sur le sujet. Au cabinet de Rachid Madrane, on nous assure que le bâtiment n'est plus occupé par l'ABP depuis 2003 et qu'il appartient à la régie foncière régionale des bâtiments. ■

I. A.

SAINT-GILLES

Lidl au Conseil d'État pour la chaussée de Charleroi

Lidl a décidé d'introduire un recours au Conseil d'État après les différents refus essayés par le « hardiscounter » en vue d'ouvrir une nouvelle implantation à Saint-Gilles, chaussée de Charleroi, dans le quartier Ma Campagne. « Ce recours n'a rien d'exceptionnel », tempère Julien Mathieu, porte-parole de Lidl. « Nous avons acheté un terrain à Saint-Gilles, chaussée de Charleroi, en vue d'y implanter un nouveau magasin. Le permis socio-économique nous a été refusé au niveau de la commune. Nous avons déposé un recours contre ce refus au niveau du comité ministériel mais nous avons été déboutés. Nous allons donc au Conseil d'État contre cette dernière décision. Cela ne vise pas à proprement parler le ministre Vande Lanotte (en charge de l'économie, NDLR), mais la décision prise, qui ne nous convient pas. C'est un recours assez classique. » ■

CH. C.